



Kit de communication

69e session nationale

du Conseil de la fonction militaire de l'armée de Terre

du 19 au 24 Novembre 2023



THÈME 1

La mobilité, réfléchir autrement

Face aux **évolutions sociétales** et de manière à garantir sa **capacité opérationnelle** en termes d'**attractivité et de fidélisation**, l'adT se doit de répondre au défi de la mobilité par un **accompagnement de qualité**.

L'armée de Terre, confrontée aux **défis de la mobilité**, reconnaît la nécessité d'un accompagnement de qualité pour garantir son efficacité opérationnelle.

Bien que des progrès aient été réalisés, la mobilité reste difficile à accepter.

Le célibat géographique et **les mutations familiales** nécessitent des approches spécifiques, avec le logement comme élément crucial.

Cependant, l'offre de logement ne répond pas pleinement aux attentes, et la démarche administrative liée au déménagement est encore **complexe**.

Le conseil préconise une **gestion différenciée de la mobilité**, un **renforcement du dialogue** aux moments clés de la carrière, une **amélioration du parc d'hébergement** pour les célibataires géographiques, et un **soutien accru pour l'accès au logement, la santé, l'éducation et l'emploi des conjoints**.

Enfin, la **défiscalisation des primes** liées à la mutation est suggérée pour soulager financièrement les militaires.



THÈME 2

La mise en oeuvre du plan ambition logement

Dans un **contexte de tension immobilière généralisée**, la mise en oeuvre du **plan ambition logement** doit garantir aux militaires **un accès privilégié** à un habitat de qualité en adéquation avec leur situation familiale.

Des préoccupations liées à la mise en œuvre du plan ambition logement pour les militaires ont été soulignées, en raison du manque de communication et des difficultés associées, créant des inquiétudes à court terme malgré les améliorations espérées à long terme.

Les rénovations entraînent une réduction temporaire des logements disponibles, et **l'autorité de Nové** pour le choix d'attribution suscite des inquiétudes, accentuées par des règles opaques et des conventions d'occupation précaire.

Le conseil propose des mesures telles que la **priorisation des militaires** pour l'accès au parc domanial, **l'indexation de l'indemnité de garnison** et la préservation des prérogatives de l'autorité militaire.

En outre, il souligne la nécessité de développer des solutions dans le secteur privé pour répondre aux besoins de logement.



ÉTUDE : Les réseaux sociaux

L'importance des réseaux sociaux et du numérique pour l'armée de Terre souligne la nécessité d'une **adaptation en continue**.

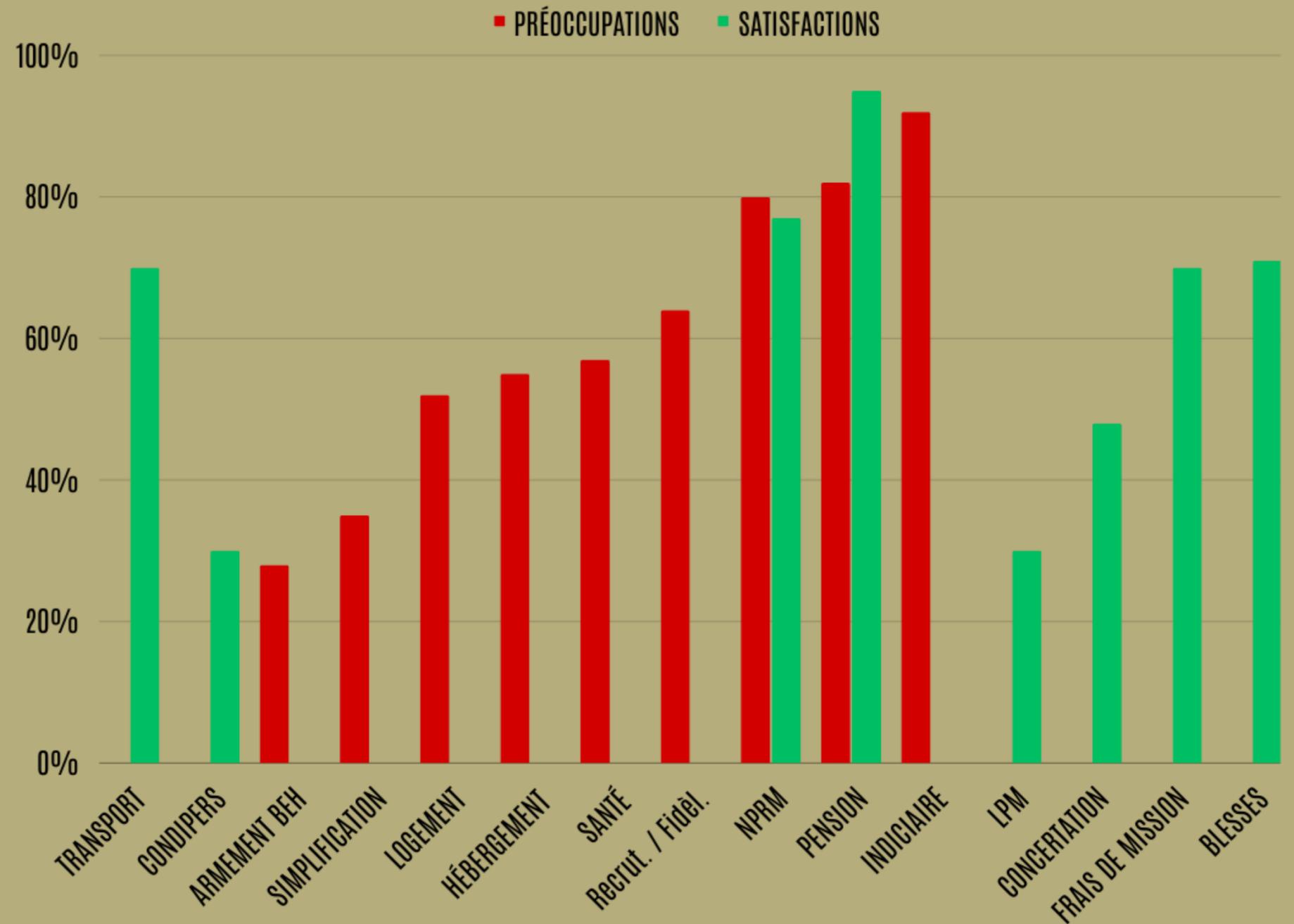
Il met en lumière le défi du contrôle de l'information face à sa diffusion quasi-immédiate, ainsi que l'opportunité des réseaux pour le recrutement, le rayonnement et le développement de la famille armée de Terre.

Le conseil recommande la **prévention des risques**, la **formation du personnel et des familles**, le **développement d'applications** sur les portables civils, l'amélioration des existantes, la **restriction de l'accès aux réseaux** pendant les activités militaires et le **respect du droit à la déconnexion**.





Satisfactions & Préoccupations





Focus Préoccupations

INDICIAIRE

Alors que les parlementaires, le HCECM (rapport de 2008, 2022, 2023,...) et les instances de concertation parlent de déclassement des militaires, le tassement des grilles indiciaires ainsi que la non indexation du point d'indice entraînent une baisse du pouvoir d'achat et impactent le niveau de vie des militaires et de leurs familles.

Le calendrier des mesures de détassements indiciaires (relèvement des premiers grades MDR/S-OFF et augmentations successives du SMIC) semble trop long eu égard à l'inflation galopante et aux problèmes de fidélisation croissants.

Une refonte rapide et significative des grilles indiciaires pour l'ensemble des grades est nécessaire, sans omettre la revalorisation des carrières longues.

PENSION

Non inclusion d'un socle indemnitaire dans la pension (IEM).

NPRM

Crainte sur les effets néfastes induits par la NPRM :

- Imposition des primes et des indemnités jusqu'alors non imposables, faisant augmenter le taux d'imposition des administrés ainsi que le quotient familial.
- Passage de certaines primes indexées à des primes forfaitaires (forfaitisation de l'ISAO contrairement à l'ISC).
- Critères d'attribution de l'ISAO trop restrictifs : demande d'élargissement du référentiel d'activités pour les missions non prises en compte et considérées comme non-opérationnelles (actions de rayonnement, convois, soutien, ECD, musique, etc).
- Non attribution de la PCT à certaines unités (école, état-major, etc).

RH

La baisse inquiétante des effectifs (recrutement et fidélisation) engendre une suractivité et une accumulation des tâches.



Focus Satisfactions

PENSION

Maintien de la PLI et de ses bornes.

NPRM

- Bénéfice de l'IGAR étendu aux propriétaires et célibataires logés hors BCC et Vivien.
- Lisibilité et automaticité de l'IMGM, création des PCSMil.
- Bénéfice de l'ISAO au profit des TAP (vs ISC)PCRm étendue et mieux rémunérée (vs NBI).

BLESSÉS

- Meilleure prise en compte des blessés (plan blessés 2, augmentation du nombre de maisons ATHOS).
- Simplification de la gestion administrative du blessé (maison numérique du blessé).
- Création des CABAT ZT assurant une proximité ainsi qu'une simplification dans l'accompagnement des blessés.

FRAIS DE MISSION

Meilleure couverture et revalorisation des frais de mission avec une augmentation des forfaits hébergement et alimentation.



Intervention du CEMAT

“Dans un espace géostratégique en pleine évolution, plus dangereux, c’est le moment pour notre armée de Terre de se transformer.

La loi de programmation militaire nous offre cette opportunité, confirmant et amplifiant la modernisation de nos équipements.

La réforme de notre organisation et l’amélioration de notre fonctionnement viennent compléter le virage engagé par l’armée de Terre.

La mobilité est indispensable car notre armée est jeune et repose sur un modèle de flux, permettant à chacun d’évoluer dans sa carrière.

Le plan ambition logement, doit faire l’objet d’une attention permanente. Cette attention doit aussi être portée au tiers des membres de l’armée de Terre hébergé en enceinte militaire.”

*Clôture de la 69^e session nationale
par le général Schill, le 24 Novembre 2023.*

